



Mlle
Pitch
awards & CO

CONCOURS
CRÉATIF
CITOYEN

ÉDITION 2027

TOIT À MOI, EN QUELQUES MOTS

Toit à Moi est un mouvement citoyen né en 2007 d'un choc du réel : le refus de détourner le regard face à des personnes vivant à la rue. **L'association est apolitique et non confessionnelle.**

Plutôt que de s'indigner sans agir, des citoyens ont choisi une voie radicale et concrète :

- **Se cotiser pour acheter des logements-tremplins**, dont Toit à Moi est propriétaire,
- **Y accueillir des personnes sans-abri ou en situation de grande exclusion**,
- Financer un **accompagnement patient, sans injonction ni durée prédéfinie**,
- Et créer autour d'elles un **mouvement citoyen engagé**.

Toit à Moi ne propose pas une réponse d'urgence. L'association agit dans un temps plus long que les dispositifs d'urgence, à travers des logements-tremplins pensés comme une période de vie transitoire – « le temps qu'il faudra » – permettant un changement de vie.

La **durée moyenne passée dans un logement-tremplin** est d'environ **2,5 ans**.

3 PILIERS STRUCTURANTS

Le logement-tremplin : un logement sécurisé, propriété de l'association, conçu comme un point d'appui temporaire.

L'accompagnement dans le temps long : sans injonction, sans pression de résultat à court terme.

Le lien social : des bénévoles organisent des activités simples et conviviales



QUI SONT LES PERSONNES ACCUEILLIES ?

Toit à Moi accueille **des personnes sans distinction de nationalité, femmes ou hommes, adultes seuls ou parents accompagnés de leurs enfants.**

Les personnes accueillies sont en **situation de grande exclusion** et peuvent provenir d'un hébergement d'urgence (hôtel social, foyer...), d'un CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) ou d'autres dispositifs relevant de l'urgence sociale.

Toit à Moi n'intervient pas directement dans la rue.

Les personnes sont orientées par des structures de l'urgence sociale (Samu social, associations partenaires, services sociaux) qui connaissent leur parcours et leurs besoins.

L'intégration dans un logement-tremplin repose sur deux conditions :

- **disposer d'une autonomie suffisante pour vivre dans un logement individuel**
- **souhaiter s'engager, à son rythme, dans un projet de changement de vie avec l'appui de l'accompagnement proposé.**

Ce cadre garantit un accueil adapté, respectueux et sécurisé, faisant du logement-tremplin un véritable point d'appui vers un changement de vie durable.



TOIT À MOI EN CHIFFRES (Juillet 2026)

+ de 90 logements-tremplins

20 implantations en France

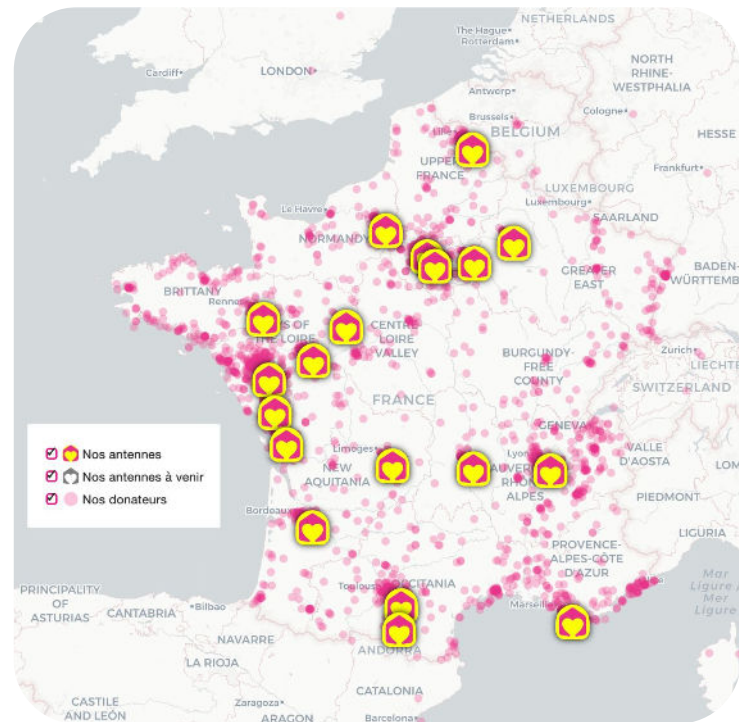
+ de 36 villes couvertes

+ de 100 personnes accompagnées chaque année

40 salariés

+ de 200 bénévoles

+ de 3 000 personnes engagées (*donateurs, mécènes, bénévoles...*)



UNE CONVICTION STRUCTURANTE

Le logement n'est pas une récompense.

C'est un point de départ.

L'expérience de Toit à Moi montre qu'un logement-tremplin, combiné à un accompagnement global patient et bienveillant, et à un lien humain solide, permet à des personnes touchées par de fortes ruptures de vie de reprendre la main sur leur trajectoire, à leur rythme.



« Quand j'ai su que j'allais bénéficier de l'accompagnement, je me suis sentie soulagée. J'avais enfin un endroit à moi, des personnes bienveillantes autour de moi. Je pouvais faire le premier pas dans la vie. »

Sham, accueillie par Toit à Moi

Il ne s'agit pas de loger durablement, mais de créer les conditions d'un changement de vie, rendu possible par l'engagement citoyen et le don.



UNE AMBITION ASSUMÉE

Toit à Moi porte une ambition claire : changer d'échelle pour démultiplier son impact.

Concrètement, l'association s'est fixé l'objectif de **doubler son nombre de logements-tremplins, et ainsi son impact, d'ici fin 2030.**

Cette croissance vise avant tout à permettre à davantage de personnes sans-abri de vivre une période de vie décisive dans un logement-tremplin, partout sur le territoire.

Une nouvelle mesure d'impact est en cours de finalisation et viendra nourrir les futures prises de parole.

Toit à Moi ne se définit pas comme un simple dispositif social. C'est un élan, un engagement collectif : un mouvement citoyen.

Son ambition dépasse la seule réponse au sans-abrisme :

- rendre possible un changement de vie,
- changer le regard porté sur la rue, la grande exclusion et l'engagement citoyen,
- transformer l'émotion face à l'inacceptable en énergie d'action collective.



« Toit à Moi, c'est l'histoire d'un pari un peu fou : et si, en se mettant à plusieurs, on pouvait permettre à des personnes sans-abri de changer de vie ? Et si, en donnant peu, mais de façon régulière, on pouvait faire beaucoup ? Et bien oui, on peut. »

Denis Castin, cofondateur et délégué général de Toit à Moi